



# Ateliers de l'information

Un point sur le plagiat à l'université

# Le plagiat, Kesako ?



Les bidochons, « Les Bidochons internautes », Binet, 2008.

« Ça vous plait ?  
C'est moi qui l'ait  
fait ! »

Le plagiat :  
s'approprier la  
production d'un  
autre en la faisant  
passer pour  
sienne.

# Des cas célèbres...

## Muse accusé de plagiat pour Exogenesis - L'EXPRESS

[www.lexpress.fr/.../musique/muse-accuse-de-plagiat-pour-e...](http://www.lexpress.fr/.../musique/muse-accuse-de-plagiat-pour-e...)

11 sept. 2012 – Ayant fait l'objet d'une plainte d'un auteur d'opéra-rock pour **plagiat**, Muse dément fermement les accusations.

## Lana Del Rey accusée de plagiat

[www.staragora.com](http://www.staragora.com) > News Musique > Lana Del Rey

19 janv. 2012 – Vive les chanteurs qu'on a sans talent ! ekiim (20/01). je vois pas vrai

## Le Figaro - Musique : Rihanna, ur

[www.lefigaro.fr/musique/.../03006-201112](http://www.lefigaro.fr/musique/.../03006-201112)

30 déc. 2011 – Son clip You Da One semble Sølve Sundsbø.

## Le Figaro - Musique : Pete Doherty

[www.lefigaro.fr/musique/.../03006-201207](http://www.lefigaro.fr/musique/.../03006-201207)

24 juil. 2012 – Le rocker va devoir verser 1 utilisé l'un de ses vers dans une chanson

## Muse accusé de plagiat - Evene

[www.evenc.fr/musique/.../muse-accuse-d](http://www.evenc.fr/musique/.../muse-accuse-d)

11 sept. 2012 – Accueil · **Musique**; muse d'avoir **plagié** une idée dont il leur aurait p

## Patrick Poivre d'Arvor convaincu de plagiat avec sa bio d - L'Express

[www.lexpress.fr/culture/.../le-plagiat-de-ppda\\_949676.html](http://www.lexpress.fr/culture/.../le-plagiat-de-ppda_949676.html)

4 janv. 2011 – Le journaliste-écrivain publie un portrait fouillé d'Ernest Hemingway. Une biographie tellement "à l'américaine" qu'une centaine de pages sont ...

## Plagiat: PPDA se dit "sidéré" - L'EXPRESS

[www.lexpress.fr/.../plagiat-ppda-se-dit-sidere\\_950341.html](http://www.lexpress.fr/.../plagiat-ppda-se-dit-sidere_950341.html)

6 janv. 2011 – **Patrick Poivre d'Arvor** s'explique, dans une lettre, sur le **plagiat** révélé par L'EXPRESS.fr.

## PPDA poursuivi pour un premier plagiat - L'EXPRESS

[www.lexpress.fr/.../ppda-poursuivi-pour-un-premier-plagiat...](http://www.lexpress.fr/.../ppda-poursuivi-pour-un-premier-plagiat...)

18 janv. 2011 – **Patrick Poivre d'Arvor** s'était-il déjà livré à un **plagiat** avant l'"affaire Hemingway" ? L'une de ses ex-amantes l'accuse en justice d'avoir ...

# Mais c'est aussi..

**Plus proche de nous : un devoir, un mémoire, une thèse...**

- Reformuler ou paraphraser un texte (sans en donner la référence).
- traduire un document écrit dans une langue étrangère.
- placer un extrait de texte, sans guillemets et sans citer l'auteur.



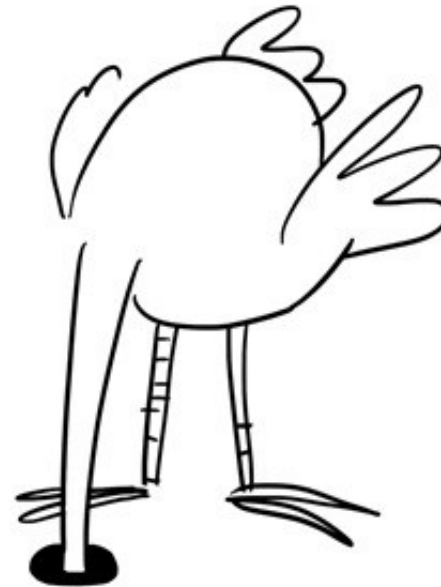
Source image

# Mais c'est aussi..

Enseignant/Chercheur, Etudiants :

Même combat !

LE PLAGIAT DANS LA RECHERCHE :  
COMMENT RÉAGIR ?



LAVIEMODERNE.NET

Source image

# Quels engagements?



## La présente charte vous informe de vos responsabilités :

### Article 1 : Objet

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du service Sans-Fil proposé aux usagers des établissements de l'Enseignement Supérieur de l'Académie de Grenoble, à savoir :

### Article 3 : Engagement et responsabilité de l'utilisateur

L'utilisation du service sans-fil vaut acceptation irréfragable par l'utilisateur, sans qu'une signature ne soit nécessaire, de l'ensemble des dispositions et obligations contenues dans la présente Charte, ainsi que du respect de la charte de l'établissement qui lui a fourni ses identifiants d'accès et de la charte déontologique Renater signée par tous les établissements. [charte de l'Université Joseph Fourier, charte de l'Université Pierre Mendès France / Institut d'études Politiques de Grenoble, charte de l'Université Stendhal, charte Université de Savoie, charte de l'Institut Polytechnique de Grenoble, charte Renater]

L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de son utilisation du Service.

Les moyens d'accès remis à l'utilisateur (identifiant et mot de passe) sont strictement individuels et ne doivent pas être communiqués à des tiers. Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qui en est faite.

L'utilisateur s'engage à ne pas utiliser le service à des fins illicites ou interdites. Le trafic doit être uniquement dans les domaines de l'enseignement, de la recherche ou du transfert technologique.

L'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :

- à la vie privée de toute personne et à son respect ;
- aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle et industrielle ;
- aux traitements automatisés de données nominatives ;
- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations qui seraient susceptibles d'être mises en ligne sur le réseau Internet ;
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des télécommunications.



# Quels engagements?

L'utilisateur devra respecter, sans que cette liste ait un caractère exhaustif, les réglementations relatives :

- à la vie privée de toute personne et à son respect ;
- aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle et industrielle ;
- aux traitements automatisés de données nominatives ;
- au respect des règles d'ordre public en matière de contenu des informations qui seraient susceptibles d'être divulgués ;
- au secret des correspondances et à l'interdiction d'interception des communications émises par la voie des réseaux de télécommunications.



# Quels engagements ?

Des chartes spécifiques consacrées à la prévention et à la lutte contre le plagiat, signées par les étudiants.

Par ex : Pour l'année 2012-2013, les étudiants de l'Institut d'Etude Politique de Grenoble, ont disposé d'un exemple de la charte « plagiat » de leur établissement dans leur dossier d'inscription.





# Quelles sanctions ?

Voici un exemple de l'université de **Laval au Québec** concernant les différentes sanctions pouvant être prises en cas de fraude :

« En étant reconnu coupable, vous vous exposez à d'importantes conséquences :

- Attribution d'un échec pour le cours en cause;
- Suspension de l'inscription à l'université;
- Congédiement pour une durée de trois sessions;
- Expulsion définitive de l'Université;
- Rappel du diplôme d'études. » [source](#)



# Quelles sanctions ?

Autre exemple : en 2009-2010 à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 24 fraudeurs révélés (sur 18000 étudiants) :

- 2 avertissements ;
- 2 blâmes ;
- 10 exclusions avec sursis ;
- 3 exclusions fermes (3 mois à 1 an) ;
- 7 exclusions de tout établissement public d'enseignement supérieur (de 6 mois à 1 ans).

(des détails et d'autres exemples ici :

<http://www.letudiant.fr/bac/triche-au-bac-et-aux-examens-quels-risques-12268/triche-a-luniversite-beaucoup-de-relaxes-17682.html> )



# Quels outils ?

Il existe différentes solutions pour évaluer le degré de plagiat d'un document.

A l'université de Grenoble, ce sont des solutions payantes, avec une analyse de résultats poussée qui ont été choisies selon les établissements : [Ephorus](#) et [Compilatio](#).

Mais même si tous les UFR ne sont pas équipés, il y a tout de même des outils, moins développés, plus limités mais gratuits, qui permettent à un enseignant de vérifier l'origine d'un contenu. ([Plagium](#) par exemple)



# Quels outils ?

Mais les enseignants ne sont pas les seuls à qui l'on permet de vérifier un contenu.

Les étudiants disposent également de solutions telles que [Studium](#) (produit Compilatio) qui permet, moyennant l'achat de crédits, de vérifier l'originalité d'un travail, mettre en avant les sources non citées, etc.

Bien que Compilatio s'en défende, cet outil porte quelque peu à polémique du côté « enseignant ».



# Références

## Sites web :

Un point par l'université de Liège : [http://www.ulg.ac.be/cms/c\\_146131/le-plagiat](http://www.ulg.ac.be/cms/c_146131/le-plagiat)

Un site plein de références (mais brut de décoffrage) :  
<http://www.leplagiat.net/Page001.html>

Le site de [Michelle Bergadaà](#) (grande référence concernant la thématique du plagiat) :  
<http://responsable.unige.ch/index.php>

**Actu** (attention, obsolète dans quelques mois) :

[Université, une pétition pour arrêter de fermer les yeux sur la plagiat](#)

## Outils :

Un recueil d'outils :  
[Blog de formation](#)



# Références

## **Podcast Université de Grenoble :**

Le séminaire du 6 mars 2009 à Grenoble consacré à la lutte contre le plagiat :  
<http://podcast.grenet.fr/podcast/lutte-contre-le-plagiat/>



# Merci de votre attention

Pour plus d'ateliers de l'information :

<http://podcast.grenet.fr/structures/ujf/les-ateliers-de-linformation/>

<http://sicd1.ujf-grenoble.fr/-Les-ateliers-de-l-information->